

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 19 Juin 2026

L' an 2026 et le 19 Juin à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de CLAUDE Christelle Maire

**Présents** : mme CLAUDE Christelle, Maire, Mmes : BELARGENT Julie, BELLORTI Magali, BERTHELOT Karine, SCHROETER Emilie, THIVET Laëtitia, MM : ARNAUD Samuel, ARONDEAU David, BELLORTI David, LANGLAIS Jordan, THIVET Eric

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 10/06/2026

**Date d'affichage** : 10/06/2026

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE LANGRES  
le : 22/06/2026

**A été nommée secrétaire** : m THIVET Eric

réf : 2026/29 **ACHAT D'UN TRACTEUR**

Le maire rappelle au conseil municipal l'intention de faire l'acquisition d'un tracteur neuf pour les services techniques .

Le tracteur actuel "John Deere" a servi pendant 19 années, les réparations sont de plus en plus fréquentes et très coûteuses . A tout moment, il risque une immobilisation complète et perturber le travail des agents techniques .

Quatre entreprises ont été sollicitées et se sont déplacées pour évaluer la reprise du tracteur actuel .

Après avoir étudié le tableau comparatif, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise AJAP de Lénizeul concernant l'achat d'un tracteur agricole Deutz-Fahr pour la somme de 66500€ HT soit 79800€ TTC avec une reprise de l'ancien tracteur à 12000€.

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2026/30 **DEMANDE DE PRET – ACHAT TRACTEUR**

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé d'acheter un tracteur pour les services techniques .

La proposition retenue a été celle de l'entreprise AJAP de Lenizeul qui proposait un financement AGILOR auprès de la Caisse du Crédit Agricole .

Les conditions sont les suivantes :

- montant du crédit : 50 000€
- taux : 2.49%
- Nombre d'échéances : 5
- Périodicité des échéances : annuelle
- première échéance : 14/09/2026
- Montant : 9618€
- Montant des échéances suivantes : 10760€
- Frais de dossier : 195€

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

- accepte les conditions de ce prêt
- autorise le Maire à signer tous les documents s'y rapportant .

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 2026/31 DEMANDES DE SUBVENTIONS – ANNEE 2026 -ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE BOURBONNE LES BAINS ETLES RESTOS DU COEUR DE HAUTE-MARNE**

Le Maire fait part au conseil municipal de deux demandes de subventions pour l'année 2026 :

- 1) L'association des donneurs de sang bénévoles de Bourbonne Les Bains
- 2) Les restos du coeur de Haute-Marne

Après lecture de ces deux courriers, le conseil municipal décide

-à l'unanimité de verser la somme de 100€ à l'association des donneurs de sang bénévoles de Bourbonne Les Bains

-par 6 voix contre, 2 voix pour et 3 abstentions de ne pas verser de subvention aux restos du coeur de Haute-MARne.

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 2026/32 CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES BERGER LEVRAULT - RENOUELEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Maire expose que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services passé avec la société Berger Levrault arrive à échéance le 30 avril 2026 et propose le renouvellement du contrat pour deux ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026 .

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal

-accepte le renouvellement du contrat pour une période de 2 années au tarif de 3000€ HT annuel

-autorise le maire à signer le présent contrat et les pièces s'y rapportant.

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 2026/33 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE PAR LA SOCIETE ENFONVELLE ENERGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ENFONVELLE**

Le Maire présente au conseil municipal l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande présentée par

la société ENFONVELLE ENERGIE en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la création et l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune d'Enfonvelle

Le territoire de la commune de Serqueux est compris dans le périmètre d'affichage .

La commune de Serqueux est appelée à donner son avis sur ce dossier .

Après en avoir délibéré, par 7 voix contre, 3 abstentions et 1 voix pour, le conseil municipal refuse ce projet .

. (pour : 1 contre : 7 abstentions : 3)

réf : 2026/34 **OUVERTURE DU ROLE DES AFFOUAGES 2026 - TARIFS**

Le maire propose au conseil municipal l'ouverture des inscriptions pour les affouages 2026 à compter du 5 octobre jusqu'au 26 octobre 2026

Le tarif sera de 60€ par affouage .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les conditions énoncées ci dessus.

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2026/35 **DELIBERATION 2025/48 : ACHAT DE TERRAIN PARCELLE E1246 - ERREUR MATERIELLE**

Le Maire explique au conseil municipal que sur demande du notaire il est préférable de modifier notre délibération du 5/12/2025 N°2025/48 (Achat de terrain - parcelle E1246) afin de distinguer le prix de vente du terrain et les frais de notaire .

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette précision :

- prix de vente 13800€

-frais d'acte en sus 1200€

à l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

Le Maire informe le conseil municipal que la vente de bois par soumission en date du 23/06/2026

- des parcelles 72/81/10/24/84 s'élève à 24680€ H.T .

-des parcelles 37 et 62 s'élève à 9900€ H.T

-des parcelles 1/2/3/4 s'élève à 31680€ H.T

Soit la somme globale de 66260€ H.T

Le programme des festivités du 14 juillet a été défini et sera consultable au panneau d'affichage, sur Panneau Pocket et sur le site internet de la commune .

En mairie, le 23/06/2026  
Le Maire  
Christelle CLAUDE